

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCELEMENT ENTRE ELEVES

Ecoles primaires, maternelles et élémentaires de la circonscription de Poncin

LES ACTEURS CONCERNES

Tous les adultes des écoles primaires, maternelles et élémentaires sont acteurs de la prévention, du repérage et de la prise en charge des situations préoccupantes d'élèves.

La circonscription de Poncin s'articule autour d'une cellule spécifiquement dédiée à la prise en charge de ces situations.

Les membres qui la composent font partie de l'équipe ressource de la circonscription en lien avec le programme PHARe.

La cellule a pour objectifs de :

- Prendre en compte de manière réactive (nombre restreint et pluri professionnel des membres), bienveillante et professionnelle les situations portées à sa connaissance.
- Assurer la qualification des faits de la situation de manière objective et outillée.
- Analyser les besoins et le plan d'action à mettre en œuvre en lien avec l'équipe ressource.



Présentation de la cellule

La cellule pourra être contactée par **les enseignants et/ou les familles**. En revanche, les directeurs d'école (s'il ne sont pas à l'initiative de la demande) devront impérativement être associés à la démarche (informés + copie des échanges).

La constitution de la cellule BEE

Nom, Prénom	Fonction	Téléphone	Adresse électronique
VUILLAUME Julia	IEN	04 81 50 03 94	Cellulephare.0011458E@ac-lyon.fr
BONIN Aurélie	CP1D	04 81 50 03 94	
LESOIN Martine	Enseignante ICS	06 15 37 24 35	

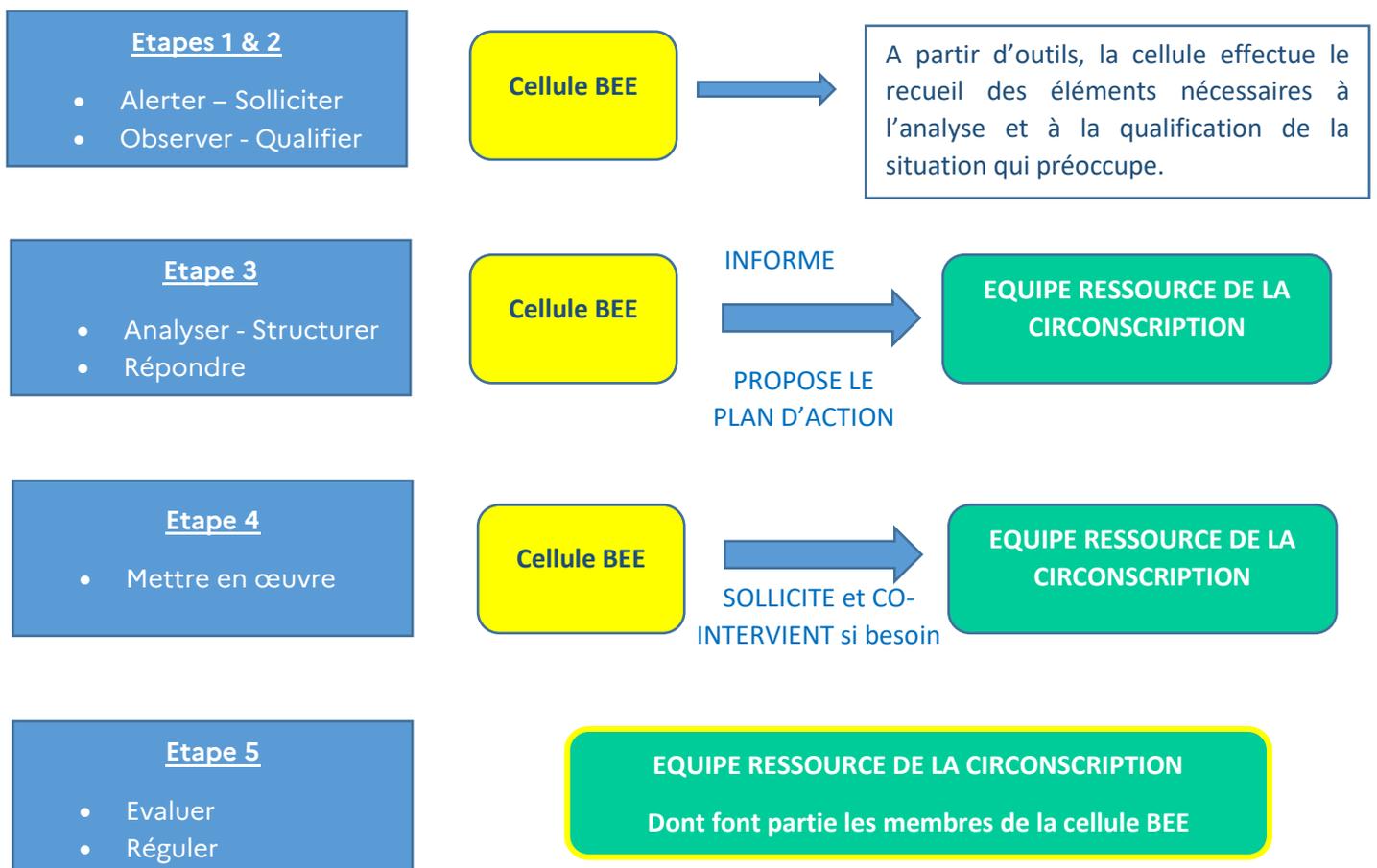
L'équipe ressource

Une équipe ressource est installée au sein de la circonscription de Poncin, dans le cadre du programme pHARe. Cette équipe est pilotée par l'IEN, elle est pluri professionnelle. Sa composition est la suivante, sous réserve de modification :

CP1D	Aurélie BONIN
Psychologue EN	Dorsaf DABEK
DICS	Martine LESOIN
DICS	Juliette LOCHU
Directrice d'école primaire	Laetitia RIFF
PE spécialisé RASED	Agnès CHAPPAU

Ces personnels sont formés à la méthode de préoccupation partagée, méthode qui pourra être mise en œuvre selon les situations.

Articulation de la cellule BEE et de l'équipe ressource



Des outils pour le recueil, l'analyse, la prise en charge, le suivi et la régulation des situations (voir fiche descriptive et outils) permettent un regard structuré et objectif des situations.

Un suivi des traitements des situations connues sera assuré par la cellule, de manière à pouvoir évaluer l'accompagnement des situations lors de l'étape 5 avec l'ensemble de l'équipe ressource.

Les élèves

- L'ensemble des élèves

Au sein des écoles de la circonscription, sensibiliser et former les élèves aux compétences sociales et civiques doit permettre de garantir :

- Une attention aux élèves en situation de mal-être et/ou d'isolement,
- Des comportements pro sociaux entre pairs,
- La capacité d'alerter les adultes lorsqu'ils ont connaissance d'une situation préoccupante, laquelle pourra être ensuite qualifiée de situation de harcèlement.
- La mise en œuvre des apprentissages sociaux et civiques, des compétences psychosociales et socio-émotionnelles dans le cadre du parcours citoyen et du parcours éducatif de santé.

A partir du cycle 2, chaque élève bénéficiera de 10 heures d'enseignement au cours des cycles 2 et 3 dédiés à la prévention des situations de harcèlement.

Des ressources sont mises à disposition sur le padlet de la circonscription dédié au programme pHARe : https://padlet.com/julia_vuillaume/5d1rqifdxdz8auwn

- Les délégués de classe et conseil d'élèves

Ce dispositif pourra être mobilisé, existant ou à accompagner, afin de former les délégués de classe sur les problématiques de harcèlement.

Les familles

- L'ensemble des familles

1. Information

Les familles sont informées du plan de prévention des violences et situation de harcèlement :

- Lors du 1^{er} conseil d'école de chaque année scolaire
- Une plaquette présentant les enjeux du programme et le protocole est communiquée à toutes les familles (contacts de la cellule),

2. Actions

L'année scolaire est rythmée par des temps forts, des actions menées au sein des écoles feront l'objet d'une communication à l'attention des familles afin de les sensibiliser aux phénomènes de harcèlement et de cyber harcèlement :

- **Journée Non Au Harcèlement** (novembre), **Safe Internet Day** (février), **concours Non Au Harcèlement** (de novembre à février).
- La participation à ces actions pourra être le support de temps de sensibilisation spécifique, à l'initiative des enseignants (sensibilisation, partage des productions des classes par exemple).
- Selon le plan de prévention de chaque école, des actions spécifiques de sensibilisation pourront être planifiées et organisées avec des partenaires labellisés par le ministère (Génération numérique par exemple).

LA DEMARCHE DE PRISE EN CHARGE

Le protocole est jalonné par 5 étapes, reprises dans une infographie à destination des écoles et une à destination des familles.

1. Repérer et alerter

Tout adulte de l'école est susceptible d'être le premier interlocuteur de l'élève intimidé, et/ou de la famille de l'élève. La prise en compte de chaque situation préoccupante nécessite une attention particulière lors du recueil de la parole :

- Une attention à l'élève intimidé :
 - Ecouter
 - Recueillir la parole de la victime
 - Protéger
 - Accompagner
 - Réparer
 - Aider

Le recueil des éléments décrivant une situation préoccupante enclenche l'étape 1 du protocole :

	Objectifs	Qui?
1 ALERTER SOLLICITER PARTAGER	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les situations qui questionnent • Prévenir la dégradation d'une situation qui interpelle • Partager pour favoriser la mise à distance et l'analyse objective de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> • L'école (directeur/ directrice, enseignant/enseignante) • La ou les familles concernées par une situation qui interroge

2. Observer et qualifier

Après avoir été contactée, la cellule de la circonscription est chargée d'établir les différents contacts et d'organiser les différents entretiens permettant de recueillir l'ensemble des informations nécessaires.

Ces informations pourront être partagées avec les membres de l'équipe ressource, pour régulation ou information différée, avec le souci du respect de la confidentialité des informations.

La cellule prendra appui sur les documents élaborés afin d'objectiver les indicateurs de la situation et de favoriser une analyse étayée. Si certains outils le nécessitent, la cellule pourra ajuster en adaptant l'existant :

- Observation sur temps scolaire (classe ou récréation) par un des membres de la cellule BEE
- Entretien avec l'enseignant de la classe par la cellule BEE
- Entretien avec le directeur ou la directrice de l'école
- Proposition de la mise en place d'un outil support au recueil des informations.
- Observation des signaux faibles (grille de repérage)

Précisions relatives aux modalités indiquées ci-dessus :

- **Le « cahier d'apaisement »** pourra être proposé à l'élève intimidé afin qu'il puisse écrire son ressenti face aux situations vécues. Ce cahier pourra permettre à la cellule d'éclairer

son appréciation de la situation. Du point de vue de l'élève, cet outil permettra de lui signifier la prise en compte de sa parole. Ce cahier pourra être lu par la famille, l'équipe de l'école et la cellule.

- **Grille de repérage des signaux faibles** (en totalité ou partie selon les points clés à observer). Cette grille devra servir d'appui aux entretiens menés avec les enseignants et le directeur, les éléments recueillis devront permettre une lecture objective de la situation.

<p>OBSERVER</p> <p>CROISER</p> <p>QUALIFIER</p>	<p>2 <i>La cellule de la circonscription est mobilisée pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectiver la situations à partir d'indicateurs établis • Recueillir les informations de plusieurs acteurs • Croiser les regards et les éléments 	<ul style="list-style-type: none"> • La cellule prend en charge la situation. <p>→ IEN + CPC + DICS</p> <p>Assurer la réactivité et le recueil des éléments nécessaires (signaux faibles, faits, points de vue...)</p>
--	--	--

3. Analyser et répondre

La cellule BEE évalue la situation suite au recueil des éléments de l'étape 2, et décide des réponses à apporter au regard des éléments recueillis. L'équipe ressource pourra être consultée si la cellule nécessite un regard complémentaire.

La situation sera analysée en prenant appui sur :

- La grille de repérage des signaux faibles (support des entretiens)
- Le rapport des faits observés (cahier d'apaisement et autres écrits)
- Les compte-rendu des entretiens avec l'enseignant et le directeur ou la directrice de l'école
- La fiche d'évaluation de la situation de harcèlement, complétée par la cellule.

La caractérisation du harcèlement

Au regard des signaux identifiés et des faits observés, la cellule (et l'équipe ressource si nécessaire) caractérise ou non la situation de harcèlement. S'il apparaît qu'une situation ne relève pas de harcèlement, elle apparaît tout de même préoccupante et justifie donc d'être prise en charge au sein de l'école.

L'évaluation de la situation

La cellule BEE caractérise la situation selon l'échelle suivante, et détermine la gravité de celle-ci :



Un mal-être est exprimé ou observé chez la victime.

Des signaux faibles sont identifiés dans l'école, par les adultes, les autres élèves et/ou à la maison par la famille.

Un ou deux faits sont repérés par les adultes de l'école ou par des élèves.

La caractérisation du harcèlement n'est pas assurée.



Les faits sont révélés par la victime, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte de l'école.

Des faits multiples, répétés, de nature différente, sont observés dans l'école, en proximité et/ou sur les réseaux sociaux depuis quelques semaines.

La caractérisation du harcèlement est possible.



Les faits sont révélés par la victime, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte de l'école.

Les faits répétés de nature différente, situés à différents temps et espaces (dont cyber espace) sont avérés. Ils durent depuis plusieurs mois et se traduisent par des actes graves portant atteinte gravement à la victime.

La caractérisation du harcèlement est établie.

La victime est en grande souffrance physique, psychologique et des incidences sont observables dans son engagement et ses résultats scolaires.



Les faits sont révélés par la victime, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte de l'école.

Les faits répétés de nature différente, situés à différents temps et espaces (dont cyber espace) sont avérés. Ils durent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années et se traduisent par des actes graves, répétés mettant en danger la victime.

La caractérisation du harcèlement est établie.

La victime est en grande souffrance physique, psychologique, des absences sont observées, une phobie scolaire apparaît, les résultats scolaires se sont effondrés. La victime a des conduites à risque et des pensées suicidaires.

Mémoire des échanges et des décisions

Une mémoire des échanges et des décisions arrêtées, est conservée grâce à la fiche de prise charge de la situation. L'utilisation de ce document est réservée à la cellule BEE.

3

ANALYSER
REPONDRE
STRUCTURER

- Analyser les éléments recueillis
- Qualifier la situation selon les niveaux établis
- Partager l'analyse
- Déterminer le plan d'action

La cellule a recueilli les éléments et présente à l'équipe ressource le plan d'action envisagé pour l'acter.

4. Mettre en œuvre et suivre

Un plan complet et cohérent de réponses rapides et adaptées

- Une intervention prioritaire auprès de la victime
- Une intervention auprès des différentes parties prenantes de la situation
- Une action de prévention auprès de tous les élèves
- Une collaboration avec les familles

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Au sein de l'école	Entretien avec la victime			
	Entretien avec les élèves impliqués	Mise en place de la méthode de préoccupation partagée	Protection de la victime	Protection de la victime Mesure conservatoire = éloignement du ou des auteurs
		Information de la famille de la victime	Information de la famille de la victime Information des familles du ou des auteurs	Information de la famille de la victime Information des familles du ou des auteurs
				Réparation du préjudice en lien avec le directeur ou la directrice de l'école
		Signalement EN	Signalement EN	Signalement EN Procureur
			Information auprès des élèves et des familles de la classe, de l'école	
Hors de l'école	Prévention : Actions éducatives auprès des élèves de la classe, de l'école			
				Dépôt de plainte
			Aides médicales, psychologiques, sociales auprès de la victime et de sa famille	
		Accompagnement par une association d'aide aux victimes		

Le suivi et la régulation de la prise en charge

- Au fil de la prise en charge

La cellule, et l'équipe ressource selon les besoins, assurent un suivi soutenu de la situation en appréciant les effets des actions engagées. Des réunions régulières de la cellule permettent de réguler le plan d'actions (poursuite, arrêt de certaines actions, mise en place d'actions complémentaires) et si nécessaire de réévaluer la situation.

Une observation attentive et continue des comportements, des propos des différents protagonistes est assurée par l'ensemble des adultes de l'école, par les délégués de classe s'ils existent, et par la famille.

- Après l'arrêt du harcèlement

Lorsque les faits ont cessé, la vigilance est maintenue avec le souci de tous les membres de la communauté éducative d'accorder une attention particulière à la situation de la victime et d'éventuels nouveaux agissements. L'équipe ressource assure un suivi sur le long terme et en garde trace avec la fiche de prise en charge de la situation. En cas de changement d'école, une information est donnée à l'équipe de la nouvelle école de scolarisation.

4

Selon le niveau de qualification de la situation :

<p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; text-align: center;">METTRE EN OEUVRE SUIVRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les actions identifiées (acteurs, process) • Rendre compte de l'évolution de l'accompagnement de la situation 	<ul style="list-style-type: none"> • La cellule • L'école • La ou les familles concernées si cela s'inscrit dans l'action
---	--	---

5. Evaluer et réguler

L'équipe ressource que la situation est résolue et consolidée (temporalité selon les cas).

5

Selon le niveau de qualification de la situation :

<p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; text-align: center;">EVALUER REGULER</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la pertinence et faisabilité du protocole • Evaluer , réguler et ajuster les outils mis à disposition • Evaluer les réponses aux situations 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe ressource de la circonscription évalue la prise en charge des situations.
---	--	---

RETOUR D'EXPERIENCE ET REGULATION DE LA CELLULE BEE ET DE L'EQUIPE RESSOURCE DE LA CIRCONSCRIPTION

Comme pour toute situation de crise, il est essentiel de conduire collectivement en différé un retour réflexif sur la situation qui a été prise en charge. **L'objectif est d'apprendre de l'expérience et d'ajuster les outils que sont le plan de prévention des violences et le protocole de prise en charge pour les rendre plus efficaces.** Le retour d'expérience, également appelé **REX ou RETEX**, est une démarche d'analyse d'un événement, conduite pour en comprendre le contexte, les faits, l'origine, le développement, les conséquences et surtout évaluer les décisions et les actions engagées pour maîtriser rapidement la situation.

La démarche s'inscrit dans une logique d'**amélioration continue** pour permettre, au plus près de l'événement, de tirer les enseignements d'une situation exceptionnelle en vue de réguler des éléments négatifs et de faire progresser les pratiques, les dispositifs, l'organisation, les modes de fonctionnement individuels et collectifs ainsi que les processus décisionnels (démarche, outils, implication et action de chacun, gestion et communication).

Le RETEX se concentre entre autres sur les thèmes suivants :

- Les faits et leur déroulement
- Ce qui a bien fonctionné (Points forts)
- Ce qui a moins bien fonctionné (Points faibles)
- Les contraintes et les difficultés rencontrées
- Les actions à réguler, ajuster.

Un retour d'expérience en deux temps :

- **Débriefing à chaud** en toute fin de crise pour dresser un premier bilan avec les membres de l'équipe ressource pendant que les événements sont encore présents en mémoire. Ce travail permet aux participants de verbaliser leurs impressions quant à la situation vécue et perçue tout en faisant état d'une première exploration des réussites et des échecs.

NON AU HARCÈLEMENT

- **RETEX à froid** (quelques semaines après) permettant d'étudier plus en détail les faits, les décisions, et les actions, engagées à partir de données collectées, objectivées et analysées. Le RETEX met ici l'accent sur ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, les difficultés rencontrées, et propose des axes d'amélioration.

Ce document a été rédigé en prenant appui sur le protocole de lutte contre les situations de harcèlement de l'académie de Reims.

Synthèse du PROTOCOLE

circonscription de PONCIN

NON AU HARCÈLEMENT

Objectifs

Qui?

ALERTE
SOLLICITER
PARTAGER

1

- **Prendre en compte** les situations qui questionnent
- **Prévenir** la dégradation d'une situation qui interpelle
- **Partager** pour favoriser la mise à distance et l'analyse objective de la situation

- **L'école** (directeur/ directrice, enseignant/enseignante)
- **La ou les familles** concernées par une situation qui interroge

OBSERVER
CROISER
QUALIFIER

2

La cellule de la circonscription est mobilisée pour :

- **Objectiver** la situations à partir d'indicateurs établis
- **Recueillir** les informations de plusieurs acteurs
- **Croiser** les regards et les éléments

- **La cellule** prend en charge la situation.

→ **IEN + CPC + DICS**

Assurer la réactivité et le recueil des éléments nécessaires (signaux faibles, faits, points de vue...)

ANALYSER
REPONDRE
STRUCTURER

3

- **Analyser** les éléments recueillis
- **Qualifier** la situation selon les niveaux établis
- **Partager** l'analyse
- Déterminer le plan d'action

La cellule a recueilli les éléments et présente à l'équipe ressource le plan d'action envisagé pour l'acter.

METTRE EN
OEUVRE
SUIVRE

4

Selon le niveau de qualification de la situation :

- **Mettre en œuvre** les actions identifiées (acteurs, process)
- **Rendre compte** de l'évolution de l'accompagnement de la situation

- **La cellule**
- **L'école**
- **La ou les familles** concernées si cela s'inscrit dans l'action

EVALUER
REGULER

5

- **Evaluer** la pertinence et faisabilité du protocole
- **Evaluer , réguler et ajuster les outils mis à disposition**
- **Evaluer les réponses aux situations**

- **L'équipe ressource** de la circonscription évalue la prise en charge des situations.